

ÉCO-RÉSILIENCE

Primum non nocere : l'urgence d'une résilience systémique intégrée.

En cette époque troublée, où les échos des catastrophes environnementales s'intensifient avec une force sans précédent, il devient impératif de tisser un lien indéfectible entre la préservation de nos territoires, leurs écosystèmes, et la notion de résilience. Ce concept, d'éco-résilience, loin d'être une simple abstraction, constitue une réponse nécessaire aux défis contemporains, et doit être envisagé comme une véritable politique publique. En effet, l'éco-résilience implique un renforcement significatif des pouvoirs régionaux, une décentralisation incontournable de la problématique des risques majeurs, ainsi qu'une approche plus fédérale des actions environnementales, qui ne se satisferait pas d'une vision globale, mais nécessiterait des transformations, adaptations et planifications locales concertées.

L'éco-résilience se définit comme la capacité des territoires à anticiper, à s'adapter et à se transformer face aux aléas environnementaux, tout en garantissant, voire développant leur intégrité écologique, sociale et économique. Les récentes inondations catastrophiques survenues dans la région de Valence, en Espagne, mais également, en France, les inondations répétées dans le Nord-Pas-de-Calais, les recrudescences périodes de sécheresses de ces dernières années sur l'ensemble du territoire, les incendies atteignant aujourd'hui des régions jusqu'alors épargnées, telles que la Bretagne, les ouragans de catégories 3, 4 et 5 menaçant de plus en plus nos territoires ultra-marins, et jusqu'aux côtes de l'hexagone avec la récente dépression Kirk, voire la mémorable tempête Xynthia de février 2010, ou les millions d'habitations affectées par le gonflement et le retrait des argiles, mais également, pour englober les risques anthropiques, l'incendie de l'usine Lubrizol de Rouen du 26 septembre 2019, voire la tragique double explosion du 4 août 2020 dans le port de Beyrouth, au Liban, nous remémorant jusqu'à l'accident industriel AZF du 21 septembre 2001 à Toulouse, illustrent tragiquement l'urgence d'adopter cette approche. Ces événements, qui causent des pertes humaines et matérielles exponentiellement croissantes d'année en année, en partie avec le dérèglement climatique comme catalyseur mais aussi et surtout par une préparation, une planification, des aménagements, une urbanisation et des adaptations locales non concertés et non maîtrisés, nous rappellent que notre modèle actuel, fondé sur des politiques de réparation tardives, est épuisé. Il doit céder la place à une vision décentralisée audacieuse et préventive qui place l'éco-résilience au cœur de nos préoccupations.

Les enjeux liés à l'éco-résilience sont multiples et interconnectés : ils engendrent des réflexions sociales, économiques et démocratiques. Et la préservation de la qualité de l'air, des eaux et des sols est aussi intrinsèquement liée à la santé de nos territoires, de leurs écosystèmes, et à la qualité de vie des citoyens. À cet égard, il est crucial de comprendre que chaque investissement dans la durabilité de notre environnement est un acte de préservation de notre prospérité collective. En délaissant cet impératif, nous compromettons non seulement la santé de nos écoumènes, mais également les fondements mêmes de notre développement économique et social.

Pour soutenir cette ambition, il est grand temps de renverser le paradigme anachronique de réponses techniques et éphémères, souvent qualifiées de « politiques de la rustine ». Ces approches ont creusé les inégalités et affaibli le principe de solidarité sur lequel notre système de protection repose, allant jusqu'à faire aujourd'hui nager nos assureurs à contre-courant de toute logique de résilience territoriale. Nous devons, au contraire, embrasser le concept de « vivre avec le risque », en intégrant cette réalité dans notre quotidien et non en la fuyant ou l'ignorant. En adoptant la philosophie du « built back better », ancrée dans les accords de Sendai

de 2015, il devient essentiel de repenser l'aménagement du territoire, en adoptant des démarches transdisciplinaires et multiscalaires. Ne nous contentons pas de réparer ; transformons, innovons et inscrivons chaque action dans une perspective de durabilité. Nos territoires, ces entités vivantes, méritent des thérapies adaptées, bâties sur des analyses systémiques locales, véritables remèdes aux maux de nos écoumènes, confrontés à des aléas de plus en plus fréquents et intenses.

Dans ce cadre, la création d'un ministère de la planification, de l'aménagement du territoire et de la prévention des risques majeurs apparaît comme une nécessité impérieuse. Ce ministère, investi de moyens conséquents, serait le garant d'une approche intégrée, permettant de coordonner les efforts et de mobiliser les ressources pour l'émergence d'une véritable éco-résilience, tout en intégrant la nécessité d'un renforcement des pouvoirs régionaux, au service d'une décentralisation efficace, par le biais de la création de comités locaux œuvrant à la planification, dotés de moyen financiers, humains et matériels à la hauteur des enjeux qu'ils auront à charge de gérer. Il serait le lieu de rencontre de l'écologie, de l'économie et de la société, élaborant des stratégies à long terme pour assurer la pérennité de nos ressources, la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre et autres polluants de notre atmosphère, nos sols et nos eaux, la préservation de la biodiversité, de notre patrimoine et de nos activités socioéconomiques, et la sureté de nos concitoyens.

« Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sureté de sa personne »

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme – Art. 3

Il est tout aussi essentiel d'intégrer une dimension anthropologique à notre réflexion. L'être humain, acteur inséparable de son environnement, doit retrouver sa place au sein de cette dynamique, en évitant qu'elle soit ressentie comme la résultante punitive d'un réquisitoire culpabilisant, mais plutôt tel un engagement citoyen volontaire, raisonné, solidaire et responsable. Les cultures, traditions, activités et savoir-faire propres à chaque région doivent être valorisés pour renforcer notre résilience collective. En rétablissant ce lien entre l'humain et son environnement, nous redonnons un sens profond à notre existence, fondée sur le respect, le vivre ensemble et l'interdépendance.

Impliquer l'humain, l'habitant, dans une authentique politique territoriale éco-résiliente exige non seulement de prendre en considération les spécificités anthropologiques de chacun de nos territoires, mais également d'adopter des démarches d'aménagement véritablement inclusives. Cela passe par la mise en œuvre de projets participatifs, utilisant des outils de concertation adaptés, qui permettront à chaque habitant—quel que soit son âge, son statut social, ses attaches culturelles ou ethniques, ses compétences ou ses activités—de s'intégrer pleinement dans le processus. Il est impératif que chacun puisse interagir activement face aux défis locaux qui le concernent, qu'il s'agisse de questions climatiques, environnementales, de mobilité, de logement, d'exploitation, d'industrie ou de santé, et même de loisir. En s'appropriant ces enjeux, qu'ils soient urbains ou ruraux, les citoyens deviennent des acteurs à part entière de leur propre destin et de la réduction des vulnérabilités de leurs lieux de vie communs, capables de faire des choix éclairés en matière d'usage et de programmation, et de s'engager avec force et responsabilité dans la construction d'un avenir durable.

Parallèlement, il est de notre devoir de préserver la biodiversité qui constitue le socle de nos écosystèmes. Chaque espèce et chaque écosystème joue un rôle essentiel dans l'équilibre de notre planète. Protéger cette biodiversité, c'est garantir notre propre survie et celle des générations futures. Ainsi, il en va de notre responsabilité collective de réduire les vulnérabilités—qu'elles soient bâties, environnementales ou socio-économiques—tout en préservant la diversité florale et faunique qui nous entoure.

Pour concrétiser cette ambition, instaurer une véritable « culture du risque » s'avère crucial. Il est impératif d'éveiller les populations mais également l'ensemble des acteurs de la gestion des risques à l'importance de la préparation. Cette sensibilisation ne doit en effet pas se limiter à quelques communautés, comme préconisé par notre actuel premier ministre, mais s'étendre à tous, des habitants aux spécialistes, en passant par les autorités locales et nationales. Ériger une réelle conscience collective face aux aléas naturels et anthropiques est indispensable. Cela implique, comme dans tous les pays où cette « culture du risque » est palpable et réellement efficiente, l'introduction de ces problématiques dans les programmes de l'éducation nationale, de l'école primaire au secondaire, en n'omettant pas d'y associer de la préparation pratique par le biais de simulations et d'entraînements réguliers, ainsi que dans toutes les disciplines directement ou indirectement concernées dans le supérieur, mais également d'instaurer des stages de formation au sein de toutes les institutions publiques nationales et locales engagées dans le processus. Une veille devra aussi être maintenue quant à la bonne préparation des employés et cadres dirigeants au sein des entreprises. Il est tout de même préoccupant, par exemple, de constater qu'en 2024, le simple maniement d'un extincteur, voire ne serait-ce que la durée de fonctionnement d'un tel équipement, reste inconnu, en France, de plus de 95 % de la population, même d'acteurs tels que les architectes, pourtant censés intégrer la problématique incendie dans le projet.

Pour rester sur l'exemple de ces derniers, il serait bon de prendre conscience du fait qu'en France, concernant la formation des architectes, figures essentielles de la transformation de nos territoires, et donc, théoriquement, garants de la résilience de ces derniers, car chaque projet, quel que soit son échelle, est une occasion de réduire la vulnérabilité d'un territoire, leur cursus, demeure totalement déconnecté des enjeux cruciaux auxquels nous faisons face, dont celui de la construction et l'aménagement en milieux à risques. Pour pallier cela, il serait alors nécessaire de rattacher les écoles nationales supérieures d'architecture, à ce jour affiliées au ministère de la Culture dans un élan visant, sous la présidence de Jacques Chirac, à gonfler artificiellement le budget national alloué à cette dernière pour répondre à des impératifs européens, à une entité ministérielle qui ferait de la résilience de nos territoires son sacerdoce, tel que le ministère de la planification, de l'aménagement du territoire et de la prévention des risques majeurs, dont nous avons précédemment suggéré la création, où l'on insufflerait à la formation de nos maîtres d'œuvre une véritable vision intégrée et proactive face aux défis contemporains en incorporant ces problématiques et réflexions dans le tronc commun de leur cursus. Ainsi, l'expertise de ces derniers pourrait, comme il se doit, devenir un vecteur puissant pour le renforcement de la résilience de nos écoumènes, incluant de fait la désimperméabilisation des sols de nos agglomérations, dont on évoque souvent l'urgente nécessité, la systématisation de la préférence à la réhabilitation, la reconversion, plutôt que la démolition et la reconstruction, mais également l'ensemble des autres grandes transformations autant techniques, matérielles, logistiques et économiques, qu'anthropiques et écologiques à mettre en œuvre, dès aujourd'hui, dans cette optique, car elles sont nombreuses.

« Il faut faire le deuil d'une architecture déconnectée de la nature »

Christophe Millet, Conseil National de l'Ordre des Architectes

Il en va de même, parmi d'autres exemples, avec la célèbre « rénovation énergétique », ce vaste chantier, laissé aux mains d'une corporation d'entrepreneurs dont les factures, en raison d'un manque criant de véritables expertises, affichent systématiquement, quel que soit l'édifice concerné, un centime de moins que la « Prime Renov » – un constat révélateur, qui souligne l'urgence d'une réflexion profonde sur la qualité et la compétence des acteurs impliqués dans ces processus essentiels pour notre avenir...

À l'instar de la suggestion faite par Nicolas Ledoux dans son ouvrage « Réinventer la ville », et en écho à ce qui se fait dans le domaine de l'alimentaire, il serait également souhaitable d'instaurer un "bâtiscore", mais aussi d'un "résiscore" (suffixe "résis" pour résilience)

Le premier s'appliquerait à chaque bâtiment, tandis que le second se déploierait à l'échelle du quartier, du bourg ou de la commune... Bien que chacun de ces indicateurs fixerait des exigences précises pour chaque projet ou aménagement nouvellement réalisé, les deux scores seraient indissociables – seule leur échelle varie.

Les exigences inhérentes à ces scores engloberaient naturellement l'ensemble des critères environnementaux, énergétiques et de résilience, mais également d'autres considérations essentielles telles que concernant la structure, les usages, l'équipement, l'acoustique, la pollution lumineuse, la sûreté, l'intégration au paysage urbain ou au site, l'économie, et enfin, l'adéquation des fonctions avec les besoins locaux, etc.

Il serait également fondamental que ces scores soient dynamiques, et puissent fluctuer au gré du temps, en fonction de l'entretien, de la maintenance (de véritables problèmes en France, aujourd'hui) et des nouvelles nécessités de mise en conformité qui pourraient survenir selon l'évolution des exigences à venir. Ainsi, nous pourrions envisager une approche véritablement évolutive, qui s'inscrit dans un processus d'amélioration continue, garantissant la pérennité et la qualité de notre patrimoine bâti, car ces "bâtiscores" et "résiscores" auraient bien évidemment obligation d'affichage et de renseignement, de l'échelle de la commune à celle de l'édifice.

C'est uniquement à ce prix que nous pourrions bâtir des havres de paix et de durabilité, où l'homme, ses activités et son environnement cohabiteront en harmonie. Face aux caprices d'une nature souvent redoutée, nous devons apprendre à cohabiter avec elle pour garantir notre survie.

Enfin, il est crucial de sensibiliser et de mobiliser tous les acteurs nécessaires à notre entrée dans l'ère de l'éco-résilience. Ce concept, qui allie résilience et écologie, doit être construit de façon à s'affranchir de l'idée trop ancrée, à tort, dans la conscience collective d'une « écologie punitive ». Au contraire, il s'agit de promouvoir une écologie éclairée, novatrice, empreinte de bon-vivre et de protection, une écologie inclusive, fédératrice et solidaire, qui se veut garante de notre bien-être et de la valorisation de nos territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux. C'est pourquoi il appartient à chacun de nous à s'engager sur cette voie de transformation, car, malgré l'urgence, et le fait que, certes, il aurait mieux valu amorcer tout cela il y a 30 ans, il est encore temps d'agir et de construire ensemble un avenir heureux et durable pour nous, nos enfants et les générations à venir.